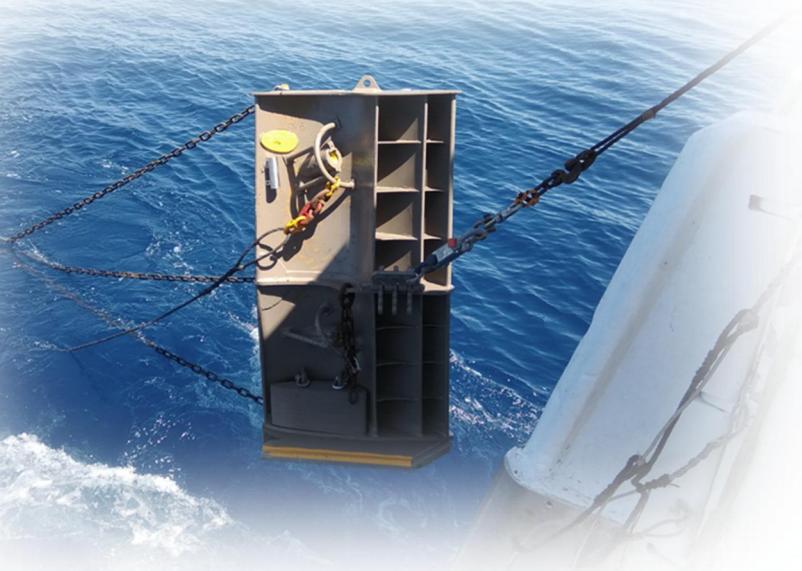


RECHERCHE DE PATRONS VOLONTAIRES

Appel à participation au
Projet REVERSE

Chalutage de fond à panneaux décollés

Chalut simple ou chaluts jumeaux



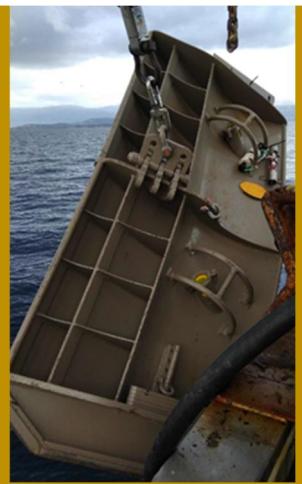
Le projet REVERSE a pour but de proposer à la flotte française des panneaux de chalut polyvalents optimisés et décollés du fond. Il est financé par le FEAMP – mesure 39 et par FFP. Cette technique a un double intérêt pour la flottille chalutière : un intérêt économique et un intérêt environnemental. Les acteurs du projet qui développent et aident à la diffusion de cette technique auprès des professionnels français sont les Ets MORGERE, l'IFREMER, le CNPMEM et l'ENSTA.

Une technique utilisée dans le nord de l'Europe

Les panneaux sont maintenus à environ **5m au dessus du fond**. Une chaîne montée avant les bras et stockée sur l'enrouleur permet d'assurer leur contact au fond. Les panneaux doivent être équipés d'un **capteur de profondeur**. Le contrôle de la hauteur est obtenu en réglant le filage ou la vitesse. Les essais réalisés jusqu'ici sur des chaluts simples à entremises montrent que les panneaux sont stables. Les panneaux sont polyvalents et permettent aussi le chalutage pélagique.

Les gains sont attendus à 3 niveaux :

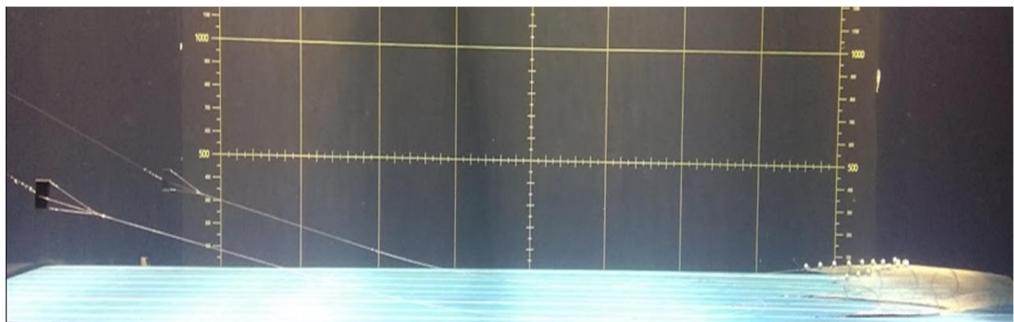
- ✓ Selon le type de panneaux utilisés à bord, plus de 10% d'économie de carburant peuvent être attendus
- ✓ Les semelles ne s'usent plus
- ✓ L'impact des panneaux sur les fonds est éliminé



Essais des panneaux REVERSE à bord du chalutier Circé

La dernière étape du projet, jusqu'à mai 2020, consiste à tester cette technique par des navires volontaires, avec un indemnisation de 2000€.

Les panneaux seront mis à disposition du bord pendant environ deux semaines avec un appui technique de la société MORGERE.



Essais des panneaux REVERSE en bassin à Lorient

Les navires doivent avoir des panneaux de surface entre 2 et 4 m² et pratiquer pour ces essais le chalutage (chalut simple ou jumeaux) de fond à entremises et éventuellement le chalutage pélagique par intermittence.



Les essais ont pour objectif de commencer la diffusion de cette technique dans la flottille, d'acquérir des données d'efficacité de pêche et de compléter les données techniques de fonctionnement des panneaux à travers le retour des patrons volontaires.

Organisation :

- Les essais se déroulent de janvier à mai 2020 pendant environ 2 semaines pour chaque volontaire.
- Les bateaux doivent être équipés ou seront équipés par le projet de capteurs de profondeur des panneaux.
- Le projet fournit un capteur d'angles monté sur un des deux panneaux et un capteur de profondeur monté sur le bourrelet. Leurs enregistrements seront récupérés périodiquement par l'équipe projet.
- Les paires de panneaux Reverse existantes doivent correspondre au besoin du bateau. Les postulants contactent les établissements Morgère pour vérifier la faisabilité des essais.
- En fin d'essais, les patrons volontaires rendent leur avis sur la technique : **efficacité de pêche, économie de carburant, éventuelles difficultés de mise en œuvre.**

Contact MORGÈRE : Michel DAGORN, 02 99 56 14 36

*Pour plus d'information sur le projet, vous pouvez aussi contacter le CNPMEM : Caroline MANGALO,
0172711814 / cmanqalo@comite-peches.fr*

*ou l'IFREMER : Benoît VINCENT,
0297873804 / benoit.vincent@ifremer.fr*